

DU VENDREDI 5 AVRIL 2024

LES ELUS COMMUNAUTAIRES ENGAGENT PLUS DE 53 M€ D'INVESTISSEMENTS

L'exécutif a voté à l'unanimité un budget 2024 à la hauteur des enjeux et des défis à relever. Auray Quiberon Terre Atlantique prévoit ainsi d'investir 53 M€ d'euros, en particulier pour la préservation des ressources (énergies, eau, foncier...), au travers une maîtrise publique renforcée du foncier et de la protection de l'environnement pour assurer des perspectives durables pour le territoire.

DES COMPTES 2023 CONFORMES AUX PREVISIONS

Conformément aux crédits votés par le Conseil Communautaire du 7 avril 2023, les comptes 2023 s'élèvent à 171 M€ en dépenses et 176 M€ en recettes (budget principal et budgets annexes confondus, investissements et fonctionnement additionnes).

DES INDICATEURS POSITIFS

En effet, en 2023, les budgets agrégés font apparaître une **capacité de désendettement de 2,6 ans, bien en deçà des recommandations nationales fixées à 12 ans**, ainsi qu'un **taux d'épargne brut de 20%**.

Tous budgets confondus :



20 %

de taux d'épargne brut

2,6 ANS

de capacité de désendettement

UN BUDGET 2024 POUR ACCELERER LE PROJET DE TERRITOIRE *



219 M €

Budget total 2024
(fonctionnement/
investissement)

69,7 M€

POUR PRÉSERVER
NOTRE ENVIRONNEMENT
ET VALORISER
NOS RESSOURCES

32,3 M€
pour concilier usages de l'eau
et protection des milieux naturels

36,1 M€

pour réduire et valoriser
nos déchets

1,3 M€
pour accompagner la transition
énergétique

11,4 M€

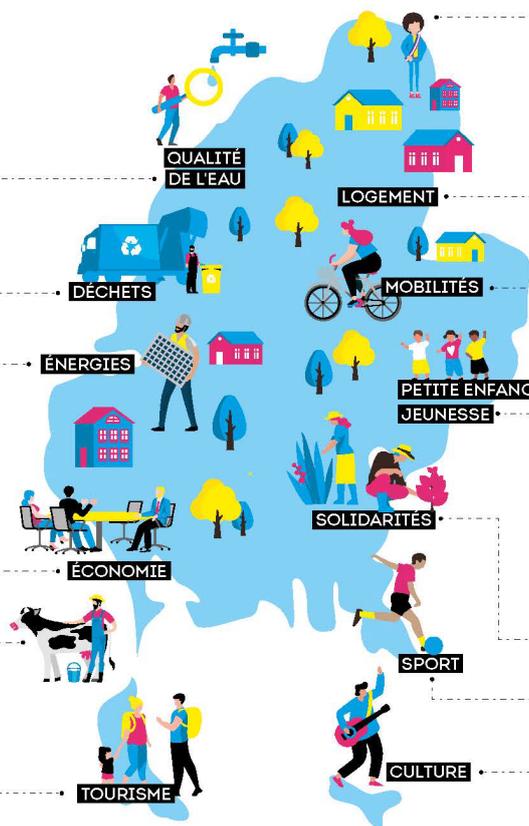
POUR SOUTENIR
NOTRE ÉCONOMIE AU PLUS
PRÈS DES ACTEURS

359 000 €
pour préserver la vitalité
commerciale

45 000 €
pour soutenir les activités primaires
et renforcer les exploitations

7,2 M€
pour accompagner et renforcer
les entreprises locales

3,8 M€
pour faire de l'économie touristique
une richesse au service des habitants



4,5 M€

DE SOLIDARITÉ
AVEC LES COMMUNES

18,3 M€

POUR AMÉNAGER
NOS TERRITOIRES EN VEILLANT
AUX ÉQUILIBRES

11 M€

pour permettre à chacun de se loger

4,8 M€

pour faciliter les déplacements
sur le territoire

2,5 M€

pour le déploiement du Très Haut Débit

8,4 M€

POUR CAPITALISER SUR NOTRE
QUALITÉ DE VIE, LE BIEN-ÊTRE
ET LES LIENS SOCIAUX

1,8 M€

pour promouvoir des services
petite enfance au plus près des besoins
des familles et agir pour tous les jeunes
de 15 à 30 ans

2,2 M€

pour renforcer le lien social et les solidarités

3,4 M€

pour amplifier la dynamique sportive
en s'appuyant sur nos atouts

1 M€

pour valoriser la culture et le patrimoine

*(dépenses réelles fonctionnement/investissement)

Des projets d'investissement structurants pour le territoire

Avec l'adoption en 2023 du Pacte Fiscal et Financier de Solidarité, AQTA s'est dotée d'un outil stratégique et des moyens financiers lui permettant de mener à bien le projet de territoire, de renforcer la solidarité envers les communes et de placer l'intercommunalité comme un bien commun à l'échelle du territoire.

Dans le cadre du budget 2024, la préservation des ressources est une priorité stratégique : maîtrise publique de la gestion du foncier (avec la mise en œuvre du bail à construction sur les parcs d'activités d'AQTA, du bail réel solidaire et la création d'un officie foncier solidaire), et **préservation de l'environnement** (qualité de l'eau, maîtrise publique de la gestion et du traitement des déchets, production d'énergies).

Parmi les projets d'investissement prévus pour 2024 :

- **Assainissement** : poursuite de la mise en œuvre du Plan Marshall avec une enveloppe exceptionnelle pour cette année de 14,5 M€, et la mise en service de la STEP de Carnac d'ici à l'été.
- **Prévention/Collecte/Traitement des déchets** : mise en œuvre opérationnelle des nouvelles consignes de tri, actions renforcées de prévention et des initiatives en faveur du zéro déchet, mais aussi poursuite des investissements sur l'unité d'incinération des ordures ménagères de Plouharnel pour un montant global de 6,1 M€ ;
- **Programme Local de l'Habitat 2023-2028**, avec une enveloppe de plus de 2,5 M€, et de 5 M€ dédié aux **acquisitions foncières** et à l'accompagnement des projets permettant d'atteindre les objectifs fixés en matière de création de logements (AQTA foncier) ;
- **La maîtrise du foncier économique** avec la mise en œuvre des baux à construction (dont Breventec...) avec plus de 4 M€ d'achat et d'aménagement de terrains ;
- **Les itinéraires cyclables** incluant les travaux d'aménagement et le fonds de soutien aux communes pour plus d'1,9 M€ et le **renforcement de l'offre de mobilité alternative** ;
- **Une dotation de solidarité communautaire à destination des communes** pour 2M€ assortie de la mise en œuvre du nouveau règlement de fonds de concours plus ambitieux et solidaire, arrêté en septembre 2023, permettant d'accompagner les projets structurants de toutes les communes.

Ces priorités stratégiques pourront être mises en œuvre grâce à une **situation financière de la collectivité saine et maîtrisée**.

LE RENFORCEMENT DE LA MAITRISE PUBLIQUE DU FONCIER AVEC LA CREATION D'UN ORGANISME FONCIER SOLIDAIRE INTERCOMMUNAL « OFS AQTA »

Adopté à l'unanimité au Conseil communautaire du 29 septembre 2023, le Programme Local de l'Habitat 2023-2028 d'AQTA intègre un volet fort pour aider les ménages, jeunes actifs et familles monoparentales à se loger sur le territoire, en insistant sur le développement de dispositifs en matière de maîtrise publique du foncier et du logement (en accession et en location).

Dans un contexte de tension foncière et immobilière, AQTA souhaite développer un parc de logements sociaux sous forme de Bail réel Solidaire (BRS) en s'appuyant sur son propre Organisme de Foncier Solidaire.

Qu'est-ce que le bail réel solidaire ?

Le bail réel solidaire (BRS) permet à des ménages modestes de devenir propriétaire d'un logement neuf, à un prix abordable.

Le principe ? La dissociation du foncier et du bâti qui permet de baisser le prix des logements : le ménage achète uniquement la partie bâtie du logement et loue le terrain à un Organisme Foncier Solidaire (OFS) en contrepartie d'un loyer très modéré, appelé redevance.

Le BRS, via l'organisme de foncier solidaire permet donc développer une offre en accession sociale pérenne et de garantir :

- une maîtrise foncière sur la longue durée ;
- un coût d'acquisition amoindri pour les ménages ;
- une vente de logements dédiés à la résidence principale à des ménages sous conditions de ressources et le caractère social des logements dans la très longue durée.

Comment fonctionne le modèle et pourquoi acheter en bail solidaire ?

Organisme de Foncier Solidaire (OFS)

- Cet organisme fait l'acquisition du foncier et le conserve, dans une logique anti-spéculative.
- Sur les fonciers acquis, des logements sont développés. Le foncier fait alors l'objet d'une gestion « locative » (redevance).

Bail Réel Solidaire

- C'est un produit d'accession sociale à la propriété règlementé par l'Etat.
- Les ménages éligibles sont « propriétaires » du bâti et « locataires » du foncier : le ménage achète sa résidence principale par l'acquisition de « droits réels » sur les murs, détachés du terrain, à un prix inférieur à un logement en pleine propriété. Il paye un loyer foncier à l'OFS, appelé la redevance.
- Les droits réels sont cessibles et transmissibles. La revente du logement est encadrée pour garantir l'antispéculation sur la très longue durée.

Pour la collectivité :

Ce modèle présente l'intérêt de logements durablement maîtrisés : prix, profils, usage, entretien...

La création de L'organisme Foncier Solidaire Intercommunal « OFS AQTA »

L'OFS à l'échelle intercommunale est créé sous forme associative : les communes seront invitées à y adhérer. Son travail est complémentaire de celui engagé par les opérateurs (bailleurs et promoteurs) déjà agréés « OFS » sur le territoire. Le choix de la création de cet outil adhoc par AQTA permet de :

- **garantir une meilleure maîtrise de la collectivité** sur la production de logements ;
- **assurer une action plus diversifiée** (intervention dans l'ancien comme dans le neuf) à la condition de réaliser un volume significatif de logements en BRS permettant de répondre aux besoins du territoire (estimé à 100 logements/ an).

UN NOUVEAU PROGRAMME DE LOGEMENT A SAINT-PIERRE QUIBERON

En lien avec les objectifs du PLH d'AQTA, Auray Quiberon Terre Atlantique a sollicité l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF) pour l'acquisition de biens sur une surface de 2 743 m² sur la commune de Saint-Pierre Quiberon (« Kerhostin »).

Grâce à ce partenariat, la collectivité va reprendre la main sur une parcelle pour y construire entre 15 et 20 logements accessibles, à destination des habitants « à l'année » du territoire. En lieu et place de cette opération, un promoteur avait initialement prévu d'y construire plusieurs maisons destinées à devenir des résidences secondaires.

LA SOLIDARITE AU SEIN DE L'INTERCOMMUNALITE

Aux côtés des communes du territoire

Grâce aux attributions de fonds de concours, les élus communautaires ont voté le soutien financier d'AQTA aux projets de :

- Rénovation et extension du complexe sportif La Forêt sur la commune d'Auray, avec le versement d'un fonds de concours exceptionnel d'un montant de 1 000 000 euros.
- Aménagement de la rue Nicolazic sur la commune de Sainte-Anne d'Auray, avec le versement d'un fonds de concours de solidarité d'un montant de 150 000 euros.
- Rénovation énergétique de la salle de sports sur la commune de Locol-Mendon, avec le versement d'un fonds de concours territorial d'un montant de 50 000 euros.
- Réalisation d'un Skate Park sur la commune d'Auray, avec le versement d'un fonds de concours territorial d'un montant de 50 000 euros.
- Eclairage du terrain de football sur la commune de Landévant, avec le versement d'un fonds de concours de solidarité d'un montant de 50 000 euros.

Aux côtés de plus de 130 associations du territoire

Cette année, Auray Quiberon Terre Atlantique entend apporter un important soutien à hauteur de 1,1 M€ aux associations qui œuvrent au quotidien pour des actions d'intérêt communautaire, en faveur de :

LE SPORT : Entente sportive ploemeloise, Patronage Laïque d'Auray Gymnastique, Pays Auray Handball, Pays d'Auray Rugby Club, Patronage Laïque et Cheminots d'Auray Basket, Club d'escalade "Ty Krapat", Club Intercommunal Morbihannais d'Athlétisme du Pays d'Auray, Courir Auray Vannes, Echiquier Laïque Saint-Annois, Tennis Club Carnac Beaumer, Tennis Club d'Auray, Ultra Marin Raid Golfe Du Morbihan, Comité départemental handisport du Morbihan, Road runner Handi-sport, "CKC Auray" Club de Canoë Kayak d'Auray, Association Sportive et Nautique de Quiberon, Auray Natation, Cercle Nautique de la Ria d'Étel, Club Kiwanis - club d'Auray, Comité départemental de voile du Morbihan, Ecole de voile Océane, Mouettes Sportives Trinitaines, Pays d'Auray Triathlon, Presqu'île Kite club, Quiberon Atlantique Natation, Quiberon triathlons, SNSM La Trinité sur Mer, SNSM Presqu'île de Quiberon, Société nautique de Locmariaquer, Team Sport Nature, Ville Auray Voiliers, Yacht Club de Carnac, Yacht Club de Quiberon, Auray VTT, Camors VTT, Circuit cycliste de la vallée de Tréauray, Comité Manche Océan, Etoile Cycliste Pluvignoise, La Bécane 56, Union cycliste alréenne, Comité départemental de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré, Comité départemental UFOLEP 56, UNSSM56, Terre Atlantique Sport et Loisirs.

LA CULTURE, LE PATRIMOINE : Association Des Amis Du Mémorial De Sainte Anne D'Auray, Association Jazz Salé, Aujourd'hui Est Une Bonne Journée, Autrefois Etel Et Sa Région, Bagad Arvorizion Karnag, Bagad Avel Hun Tadeu, Bagad Bleidi Kamorh, Bagad Kevrenn Alré, Bagad Ronsed Mor, Chetu Chebou, CHŒUR AN ALRE, Comité D'organisation Du Festival Presqu'île Breizh, Confédération Kenleur, Ecomusée De Saint-Déjan - Nature Et Tradition En Pays d'Auray, Escales Photos, Festival Du Mor Braz, Festerion Ar Brug (Cercle Et Bagad) Ensemble Musique Et Danse, Garatoi !, Kaer E Mem Bro, Klam Records, La Fete Du Livre De Quiberon, La Vie En Livres, Le Chant De La Terre, Les Amis De L'orgue De Ploëmel, Les Divers Gens, Les Focales Bretagne Sud, Les Jardins Insolites De La Presqu'île De Quiberon, Les Milles Musicaux, Les Musicales De Quiberon - Les Voix Des Cairns, Lever De Rideaux, Loco'Art, Lok'en Bulles, Pluvigner Patrimoine, Saint Phil En Art, Spectacles Yvon Nicolazic, STUDIO COMPANY, Terraque, Vidéo Graphie Auray, Comité De Jumelage Carnac-La Trinite-St Philibert, Ograou - Fertil International De L'orgue, West Side Pictures

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Association pour le Droit à l'Initiative Economique, Comité régional de la conchyliculture (CRC) de Bretagne Sud, Comice agricole des cantons de Belz et de Quiberon, Comice agricole du canton de Pluvigner, CPME Morbihan, Entreprendre au féminin Bretagne, CIO - Forum des métiers du Pays d'Auray, Les Oscars Du Morbihan, La Fabrique Du Loch, Les Coraux (L'Argonaute&Co), Pôle Economie Positive, Sociale et solidaire sur le territoire du Pays d'Auray (PEPS), Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne du Morbihan, Comice agricole et ostréicole du canton d'Auray, Carrefour des entrepreneurs BGE 56, Solidarité Paysans De Bretagne

L'INSERTION ET LES SOLIDARITES : Conseil Départemental de l'accès au Droit du Morbihan, Agora services, CLEAS, Fleur de Bouchons 56, Sagaris, Société de Saint-Vincent de Paul du Morbihan

LA PETITE ENFANCE ET LA JEUNESSE : Ratio, Cap Avenir, Pôle Economie Positive, Sociale et solidaire sur le territoire du Pays d'Auray (PEPS), Ludothèque d'Auray "La Marelle", L'Outil en Main BELZ Ria d'ETEL, MAM TI MAM

LA SANTE : La Cabanatous, Les Petits Débrouillards, Liberté Couleurs, Asgare, Cocooning Solidaire

L'ENVIRONNEMENT : Observatoire Du Plancton, Le Cap Des Possibles, Arbres Et Abeilles, Lok An Holl, Les Mains Dans Le Sable

TOURISME: Quiberon Breizh Solex Club, Tonnerre De Belz, Defi D'elles, Mod kozh navires traditionnels de Saint Goustan, Yacht Club de Carnac, Comité des fêtes de la ville d'Etel, LES VOILES OCEANES

LA CONCERTATION CITOYENNE : Conseil de Développement du Pays d'Auray

En complément, les élus communautaires ont approuvé les subventions pour les structures suivantes :

- L'Académie de Musique et d'Arts Sacrés afin de poursuivre les enseignements artistiques et culturels notamment ;
- L'Association Paysages de Mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan, pour porter le dossier de candidature à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan ;
- L'Association Initiative Pays d'Auray, partenaire historique du développement économique du territoire pour favoriser la création d'activités et d'emplois ;
- La Mission locale du Pays d'Auray, qui a pour vocation de favoriser l'insertion des jeunes de 16 à 26 ans non scolarisés ;
- L'Association des P'tits Loups, qui assure la gestion d'un multi-accueil de 45 places sur la commune de Carnac ;
- Baie de Quiberon au Large, qui œuvre dans la formation et l'entraînement des skippers sur le territoire ;
- L'association Galettes du Monde, qui propose un Festival annuel autour d'animations culinaires et musicales autour du monde.

« AQTA ENERGIES » : SIGNATURE OFFICIELLE DES STATUTS DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE PAR LES COMMUNES DU TERRITOIRE

Coordinatrice de la transition énergétique, Auray Quiberon Terre Atlantique a bâti avec les élus, acteurs institutionnels, économiques et associatifs, une stratégie de développement des filières d'énergies renouvelables sur le territoire, avec un enjeu majeur : **le développement de la filière bois-énergie et la valorisation de la biomasse.**

Les objectifs de la SPL

Afin de faciliter la coordination et la mobilisation des collectivités ayant cette compétence, il a été proposé lors du Conseil communautaire du 15 décembre 2023, de créer une société publique locale (SPL), dont l'actionnariat sera exclusivement composé de collectivités locales, pour mutualiser les moyens et toujours mieux coopérer.

La SPL, nommée « AQTA Energies », agira dans le domaine de la maîtrise de la demande énergétique et des énergies renouvelables, et notamment pour la gestion durable et le développement de la filière bois énergie afin d'alimenter en circuit court les réseaux de chaleur en développement.

« AQTA Energies » permettra ainsi d'assurer les études, les investissements, les travaux, puis l'exploitation et la maintenance des équipements réalisés. La SPL assurera aussi le développement et la mise à disposition d'outils et d'expertises au profit des collectivités actionnaires.

Les modalités de fonctionnement de la SPL

Sur le capital social de 500 000 euros, AQTA investit 487 500 euros, représentant 97,5% du capital total. **Les 24 communes et la Région Bretagne ont souhaité intégrer la gouvernance d' AQTA Energies** (1 action par structure valant 500 euros).

A l'issue du Conseil communautaire du 5 avril, le Président d'Auray Quiberon Terre Atlantique et les maires des communes ont signé les statuts de la SPL AQTA Energies (l'installation de la gouvernance suivra sous 15 jours).

L'activité d'« AQTA Energies » démarrera par un premier partenariat avec la commune de Quiberon, pour exploiter un réseau de chaleur bois-énergie en 2025, qui doit alimenter des bâtiments communaux (gymnase, centre aquatique, espace Louison Bobet), le collège Beg Er Vil, la résidence autonomie Les Dunes et l'EHPAD « La Rose des vents », à l'horizon 2025.

En parallèle, des études sont en cours avec d'autres collectivités du territoire : une douzaine de projets sont envisagés, pour environ 6 millions d'euros d'investissement sur les trois années à venir.

